



Etaient présents :

- Ghislain TETARD : Président de la CLE
- Jean-Charles BRUYELLE : Président de la CT Gestion de la ressource
- Valérie CHERIGIE : Directrice du Sycméa
- Blandine DRAIN : Présidente de la CT Communication
- Francis FORTIER : Président de la CT Milieux aquatiques
- Philippe FOURCROY : Président de la CT Risques
- Alexandre Gallet : Animateur de la CLE Canche
- Yves GILLE : Président du Sycméa

Ordre du jour :

- Retour sur la Commission Locale de l'Eau
- Les commissions thématiques
 - Bilan du nombre de membres dans les commissions
 - Objectifs généraux des CT et contenu
 - Date des commissions thématiques
 - Lien SAGE/SDAGE
- Site internet du SAGE
 - Présentation, objectifs
 - Rôle de la commission Communication
- Actualité
 - Avis sur le PLUi Nord des CA (14 août)
 - PLUi des 7v
 - Etude évaluative sur les SAGE en général
 - Consultation du public du SDAGE

Remarques et discussions :

1. Retour sur la Commission Locale de l'Eau

Mr FOURCROY rappelle que la sonorisation était mauvaise au niveau de la salle lors de la réunion de CLE. Tout le monde est d'accord pour effectuer les commissions thématiques à la maison du Bois à Auchy-lès-Hesdin.

2. Les commissions thématiques

a. Bilan des inscrits

Mr TETARD rappelle que les élus sont concernés par ces problèmes d'érosion donc c'est assez logique de les retrouver en force dans cette commission thématique.

Mr TETARD rappelle que Mme JOUVENET n'est plus candidate donc elle sera renouvelée.

b. Objectifs généraux des CT et contenu

Mme CHERIGIE rappelle que le SAGE doit être révisé pour amener les nouvelles dispositions du SDAGE qui demande aux CLE de travailler sur des points précis. Il faut aussi travailler à partir du bilan du SAGE de 2019.

Mr FORTIER demande si la CLE a prévu de répondre à la consultation du public. La CLE pourrait faire un courrier pour répondre ses attentes du SDAGE 2022-2027. Mr FORTIER propose de nous envoyer les propositions de la fédération de pêche du Pas-de-Calais. Il ne faut plus laisser passer des pollutions dans le milieu aquatique et sensibiliser le public à alerter.

Mr BRUYELLE rappelle qu'il faut savoir nos ressources humaines dans chaque commission thématique.

Mme CHERIGIE rappelle que lors de l'élaboration, des experts sont intervenus pour proposer des données de l'état des lieux. Sur la thématique de la ressource, certains EPCI peuvent venir présenter leur état des lieux. La commission thématique décidera si ensuite, l'état des lieux est suffisant ou non. Il faudra de toute façon que les autorités organisatrices partagent ces données.

Mr BRUYELLE propose que les élus viennent avec leurs services techniques.

Mme CHERIGIE ne veut pas que lors de la présentation de l'état des lieux, il n'y a aucune réaction.

Mr TETARD rappelle que la commission communication est très importante. Le partage des données de l'état des lieux se fera avec la commission communication.

Mme DRAIN rappelle que le département a signé une convention avec l'ADOPTA dans le but que les communes aient une subvention plus importante dès lorsqu'elle respecte la charte.

Mr BRUYELLE regrette que l'ADOPTA fait beaucoup de travaux neufs.

Mr FOURCROY rappelle qu'il y a deux ans, lors d'une réunion à l'Agence de l'eau, que les élus ne connaissaient pas les chaussées à réservoirs, les noues ...

Mr FOURCROY et Mme DRAIN rappelle que ces notions sont des manques de connaissance et c'est le rôle de la CLE de diffuser ces informations.

Mr BRUYELLE rappelle une notion importante de l'état des lieux que les eaux pluviales sont la pression la plus polluante sur le territoire.

Mme DRAIN rappelle qu'avec les réunions précédentes, il faudrait mieux mixer constat et enjeu pour avoir plus de clarté. Beaucoup de personnes auront des problèmes de compréhension des sujets. Il faut surtout être dans le concret pour faire adhérer aux membres.

Mr FOURCROY rappelle qu'il faut une interconnexion entre la commission communication et les trois autres. Il faudra aussi que le bureau soit d'accord avec la ligne tenue dans les commissions thématiques. Il faudra informer le bureau dans le but de former un bloc et être en accord avant chaque commission.

Mme DRAIN rappelle qu'il y a deux niveaux de communication, la communication interne, entre les commissions thématiques, et la communication externe, vers les acteurs extérieurs (usagers, élus ...).

Mr GILLE indique que la commission communication sera un outil pour les autres commissions.

Mr BRUYELLE rappelle que la commission communication sera invité à partager les résultats des autres commissions.

Mme CHERIGIE demande si les membres du bureau ont des idées de personnes ressources.

Mme DRAIN propose une invitation des conseillers communautaires à une présentation de la révision de la CLE.

Mr FOURCROY indique que la CLE n'est pas là pour interdire. Cette notion est partagée par tous les membres du bureau.

Mme DRAIN propose de sensibiliser les acteurs aux enjeux de pollution diffuse. Ainsi que de porter à connaissances des bonnes pratiques.

Mr BRUYELLE rappelle que dans le SAGE actuel il y a des propositions de solutions sans écrire de dispositions.

Mme DRAIN aimerait que la CLE joue un rôle d'éveil des consciences et amener une nouvelle dimension à la CLE.

Mr TETARD rappelle que l'on peut avoir un impact sur les maîtres d'œuvres et les inciter à proposer des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales.

Mme DRAIN indique qu'il faut souvent une action publique pour inciter les maîtres d'œuvres à respecter les normes pour avoir des subventions.

c. Date des commissions thématiques

| Commission | Gestion de la ressource | Risques | Milieux aquatiques | Communication |
|-------------|-------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Préparation | 28/06/21 MDB 9h30 | 23/08/21 MDB 10h | 08/09/21 Visio 10h | 15/06/21 Visio 9h |
| Réunion | 06/07/21 MDB 14h | 30/08/21 MDB 14h | 14/09/21 MDB 14h | 23/06/21 MDB 14h30 |

MDB = Maison du bois à Auchy les Hesdin

d. Lien SAGE SDAGE

Mr BRUYELLE rappelle qu'il faut définir les volumes disponibles même si nous n'avons pas de problème quantitatif (selon les premiers résultats de l'étude quantitative).

3. Site internet du SAGE

Mr BRUYELLE trouve que la partie « Archives » est un peu trop réductrice sachant qu'il y a des documents liés aux ancien mandats mais qui sont toujours utilisés.

Mme DRAIN rappelle que chaque tranche d'âge utilise ses canaux et il faut donc tous les utiliser.



4. Actualités

a. PLUi CA

Différentes notions ont été abordées et jugées primordiales comme la gestion intégrée des eaux pluviales.

Mr FOURCROY veut éviter de noter la notion du « soutien » des prairies. Il y a d'autres techniques permettant de réduire l'érosion des sols comme l'agriculture de conservation. L'agriculture de conservation peut être mise en place à une plus grande échelle que le « soutien » des prairies.

Mme DRAIN indique que le langage positif est mieux que le langage punitif.

Mr GALLET rédigera un projet de courrier et le proposera au bureau.

b. PLUi 7v

Mr BRUYELLE indique qu'il faudra modifier et mettre à jour ces ZEE.

c. Etude évaluative

Pas de remarques particulières sur cette étude. Les résultats seront disponibles en fin d'année.

d. Consultation du public

Mr BRUYELLE réplique qu'il y a 2 mois de retards donc il faut décliner. Un seul mois pour produire une vidéo n'est pas suffisant.

Mr FORTIER indique que l'Agence de l'Eau est en réorganisation.

Mr GALLET va préparer un courrier de réponse et le proposera au bureau sur le fait de demander un délai pour le financement de l'action et que l'on puisse faire cette action tout de même, sinon la CLE déclinera la réponse à l'appel à projet. Il faudra ensuite attendre la décision du bureau de la CLE Authie qui se réunit le 3 juin.

Prochaine réunion de bureau :

29/09/2021 à 14h30. Il est possible qu'une réunion de bureau ait lieu cet été

Fait à _____ Le _____

Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE